(19) Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

(11) Numéro de publication: **0 129 489**
A1

(12) DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: **84420102.0**

(22) Date de dépôt: **12.06.84**

(51) Int. Cl.³: **B 65 C 3/02**
B 65 C 3/12

(30) Priorité: **14.06.83 FR 8310104**

(43) Date de publication de la demande:
27.12.84 Bulletin 84/52

(84) Etats contractants désignés:
AT BE CH DE GB IT LI LU NL SE

(71) Demandeur: **Dard, Claude**
26 avenue Maurice Thorez
F-69200 Venissieux(FR)

(72) Inventeur: **Dard, Claude**
26 avenue Maurice Thorez
F-69200 Venissieux(FR)

(74) Mandataire: **Maureau, Bernard et al,**
CABINET GERMAIN & MAUREAU 20, boulevard E. Deruelle B.P. 11
F-69392 Lyon Cédex 06(FR)

(54) Machine à étiqueter des produits cylindriques, notamment des saucissons.

(57) La présente invention concerne une machine pour étiqueter des produits cylindriques et notamment des saucissons. Elle est formée, d'une part, par un corps (2) présentant un évidement (3) en forme de portion de cylindre d'axe horizontal et, d'autre part, par un rouleau cylindrique (4) d'axe parallèle à celui de l'évidement (3) du corps (2), de diamètre inférieur à ce dernier et monté de façon à pouvoir tourner à l'intérieur de cet évidement (3), l'un au moins de ces deux éléments [corps (2), rouleau (4)] étant garni sur toute sa face en regard de l'autre élément d'un matériau souple (3a), de sorte que l'espace (6) en forme de portion d'anneau cylindrique ainsi délimité entre ces deux éléments (2, 4) ait une largeur légèrement inférieure au diamètre général d'un saucisson (5).

Application à l'étiquetage de produits cylindriques présentant des formes irrégulières.

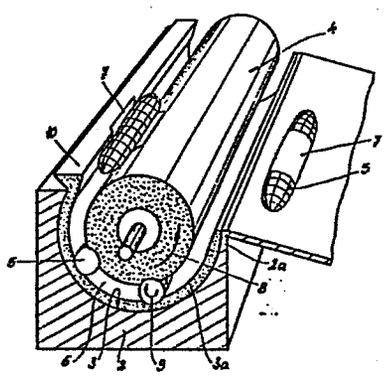

EP 0 129 489 A1

MACHINE A ETIQUETER DES PRODUITS CYLINDRIQUES, NOTAMMENT DES SAUCISSONS

La présente invention a pour objet une machine à étiqueter des produits cylindriques pouvant notamment présenter des formes irrégulières comme, par exemple, des saucissons.

Actuellement, l'étiquetage des saucissons est effectué manuellement. Une ou plusieurs personnes préposées à cette tâche enrobent chaque saucisson au moyen d'une étiquette provenant d'une machine distributrice. Cette opération manuelle est longue et donc onéreuse.

Le but de la présente invention est de remédier à cet inconvénient et notamment de prévoir une machine pour étiqueter rapidement des saucissons ou autres produits cylindriques de façon automatique ou semi-automatique.

A cet effet, la machine pour étiqueter des produits cylindriques et notamment des saucissons, selon l'invention, est formée, d'une part, par un corps présentant un évidement en forme de portion de cylindre d'axe horizontal et, d'autre part, par un rouleau cylindrique d'axe parallèle à celui de l'évidement du corps, de diamètre inférieur à ce dernier et monté de façon à pouvoir tourner à l'intérieur de cet évidement, l'un au moins de ces deux éléments (corps, rouleau) étant garni sur toute sa face en regard de l'autre élément d'un matériau souple, de sorte que l'espace en forme de portion d'anneau cylindrique ainsi délimité entre ces deux éléments ait une largeur légèrement inférieure au diamètre général d'un saucisson.

Chaque saucisson, avec son étiquette positionnée de façon à le ceinturer et à ne pas être rejetée par la machine, est introduit à l'entrée de la machine et est entraîné en rotation sur lui-même dans l'espace annulaire compris entre les deux éléments, par la rotation du rouleau. Il est pressé de façon uniforme contre le matériau souple garnissant l'un des éléments et, à la sortie de la machine, l'étiquette a sa place définitive sur le saucisson.

Afin d'augmenter la largeur d'entraînement de chaque saucisson dans la machine, le rouleau cylindrique est concentrique à l'évidement en portion de cylindre du corps, et, afin d'améliorer l'efficacité de la machine, notamment pour tenir compte des irrégularités de forme de chaque saucisson, le rouleau cylindrique et le corps en portion de cylindre

sont recouverts chacun sur leurs faces en regard d'un matériau souple.

De toute façon, l'invention et d'autre caractéristiques seront mieux comprises à l'aide de la description qui suit, en référence au dessin schématique annexé dont l'unique figure est une vue en perspective de la machine à étiqueter représentant, à titre d'exemple non limitatif, une forme d'exécution de la présente invention.

La machine à étiqueter montrée sur le dessin est formée, d'une part, par un corps (2) de forme générale parallélépipédique et présentant un évidement (3) de forme demi-cylindrique et, d'autre part, par un rouleau cylindrique (4) recouvert de mousse, de plus petit diamètre et concentrique à l'évidement (3), entre lesquels peut s'engager un saucisson (5). L'évidement (3) est recouvert d'une plaque de mousse (3a), et l'espace annulaire cylindrique (6) compris entre le rouleau cylindrique (4) et l'évidement en forme de demi-cylindre (3) recouvert de mousse a une largeur légèrement inférieure au diamètre général d'un saucisson (5).

Le rouleau cylindrique (4) tourne à l'intérieur de l'évidement (3a) dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, indiqué par la flèche (8). Chaque saucisson (5) est introduit à l'entrée de la machine, c'est-à-dire à gauche sur le dessin, avec son étiquette (7) placée de façon à le ceinturer et légèrement de biais, comme montré sur la figure. Le saucisson (5) est entraîné en rotation sur lui-même, dans le sens indiqué par la flèche (9), par la rotation du rouleau cylindrique (4), et est légèrement pressé entre les deux surfaces en mousse (3a) et (4). De la sorte, l'étiquette (7) s'enroule autour du saucisson (5) et est pressée de façon uniforme contre lui, les plaques de mousse (3a) et (4) dont sont recouverts respectivement l'évidement (3) et le cylindre (4) permettant de neutraliser l'effet des irrégularités de surface de chaque saucisson (5).

A la sortie de la machine (sur la droite sur le dessin), chaque étiquette (7) est en place sur son saucisson (5).

La couche de mousse (3a) de l'évidement (3) est légèrement prolongée vers le haut à l'entrée de la machine en (10) de façon à réaliser un guidage pour l'introduction des saucissons (5) dans la machine.

Le côté (2a) du corps (2) situé à la sortie de la machine sur la droite du dessin est abaissé de façon à faciliter la sortie des saucissons (5). Des moyens de collage quelconques peuvent être prévus pour coller

chaque étiquette (étiquette autocollante...), et les moyens d'alimentation de la machine en saucissons et étiquettes ainsi que les moyens de prélèvement des saucissons étiquetés peuvent de même être très variés ; ils peuvent être notamment manuels ou automatiques.

Bien entendu, la présente invention ne se limite pas à la seule forme d'exécution décrite ci-dessus à titre d'exemple non limitatif ; elle en embrasse au contraire toutes les formes de réalisation mettant en oeuvre des moyens équivalents.

REVENDICATIONS

1 - Machine à étiqueter des produits cylindriques, notamment des saucissons, constituée par un corps (2) en forme de portion de cylindre d'axe horizontal et par un rouleau cylindrique (4) d'axe parallèle à celui de l'évidement (3) du corps (2), et monté de façon à pouvoir tourner dans cet évidement (3) en délimitant avec lui un espace annulaire, caractérisée en ce que l'un au moins des deux éléments : corps (2) et rouleau cylindrique (4) est garni sur toute sa face en regard de l'autre élément d'un matériau souple (3a), de sorte que l'espace (6) en forme de portion d'anneau cylindrique ainsi délimité entre ces deux éléments (2, 4) ait une largeur légèrement inférieure au diamètre général d'un saucisson (5).

2 - Machine à étiqueter selon la revendication 1, caractérisée en ce que le rouleau cylindrique (4) et le corps en portion de cylindre (2) sont recouverts chacun sur leurs faces en regard d'un matériau souple (3a).

3 - Machine à étiqueter selon les revendications 1 et 2, caractérisée en ce que le matériau souple (3a) est cellulaire.

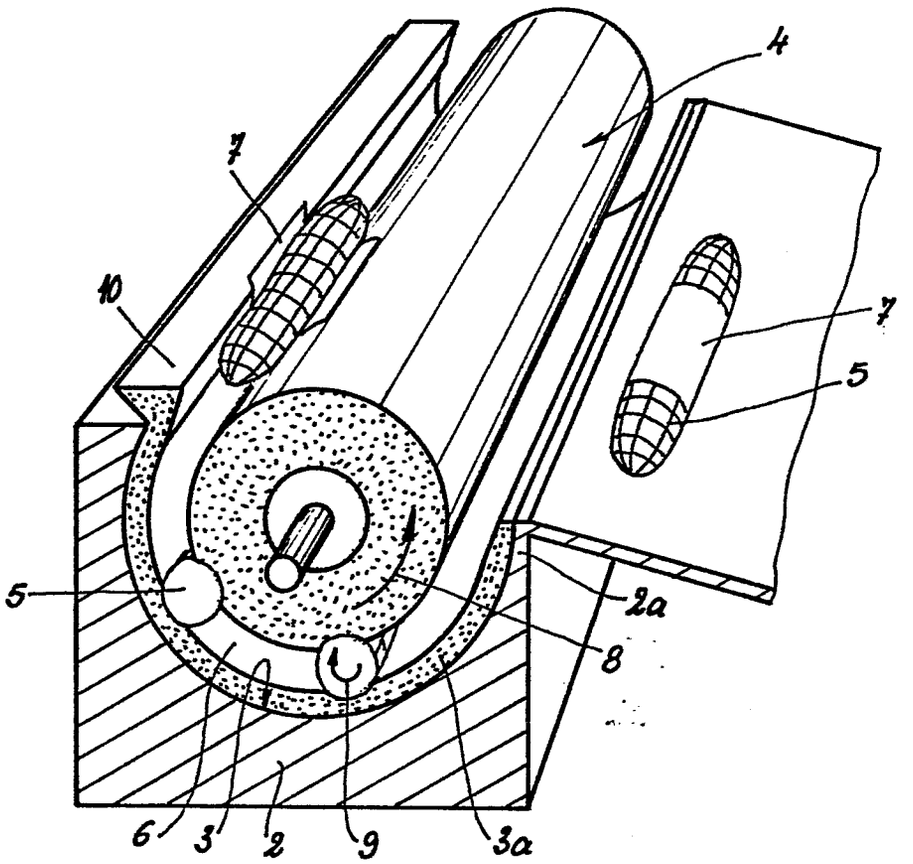
4
7
10
7
5
5
2a
8
6
3
2
9
3a

Office européen des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0129489
Numéro de la demande

EP 84 42 0102

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. ³)
A	GB-A- 143 036 (NICHOLS) -----		B 65 C 3/02 B 65 C 3/12

DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. ³)

B 65 C

Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications

Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur
LA HAYE	21-09-1984	VROMMAN L.E.S.

CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES

X : particulièrement pertinent à lui seul
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie
A : arrière-plan technologique
O : divulgation non-écrite
P : document intercalaire

T : théorie ou principe à la base de l'invention
E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date
D : cité dans la demande
L : cité pour d'autres raisons

& : membre de la même famille, document correspondant

OEB Form 1503. 03.82